

GUY MOQUET ET SARKOZY : LE BIEN, LE MAL, LES MOTS

Commentons par relever l'existence d'un "ministre de l'immigration et de l'identité nationale" qui déplore que "la mémoire des morts pour la France passe aujourd'hui après la promotion de ceux qui ont présente comme morts à cause d'elle". Remarquons également l'orientation "généraliste" de la vision et de l'action du "l'UMP qui distille le poison de la suspicion au cœur des relations humaines, que ce soit sur la délinquance ou sur le lien familial. ADN, sinon rien".

De coups d'éclat médiatiques sident de la République oeuvre d'avantage à la réconciliation idéologique des courants ("faisceaux"?) de la droite française et au vernissage des représentants sur la France occupée qu'à la prise de conscience des périls qui menacent le lien démocratique dans notre société.



Après la grève du 18 octobre à laquelle Sud éducation a participé dans toute la France avec des milliers de personnels de l'éducation nationale aux côtés des cheminots, des agents de RATP, ceux des industries électriques et gazières, ceux de La Poste et de France Télécom, des hôpitaux, de l'ANPE et du ministère de l'agriculture, des Impôts et des collectivités territoriales et ceux aussi de nombreuses entreprises privées, la grève du 20 novembre ne peut se limiter à un nouveau rendez-vous de 24 heures.

L'Histoire sociale récente nous a appris que ces mobilisations d'une journée, même extrêmement massives, ne suffisent pas à faire reculer ce type de gouvernement, pas plus que des journées d'action et de temps forts à répétition. Les échecs de 2003 sur les régimes de retraite des fonctionnaires et la décentralisation des personnels TOS, puis de 2004 sur le changement de statut d'EDF et de GDF en sont la preuve.

Aujourd'hui, Sarkozy, son gouvernement et le Medef sont lancés dans une grande entreprise de démolition sociale. Jamais un gouvernement n'a incarné à ce point la volonté du grand patronat. Pour museler le monde du travail ils prétendent d'abord limiter le droit de grève dans les transports publics. L'énorme taux de grévistes (75% selon la direction) du 18 octobre à la Snct était une réponse à cette prétention. Ils bloquent les salaires quand ils multiplient les cadeaux fiscaux aux plus riches. Ils cassent les services publics en voulant supprimer plus de 23 000 emplois dont 11 200 dans l'Éducation Nationale. Ils cassent les statuts pour généraliser la flexibilité et nos retraites après Balladur en 1993 et Fillon en 2003.

Bulletin d'adhésion 2007 - 2008

Nom : Prénom : Retraité(e) : Temps complet : Temps partiel :
 Grade précis (ex : OEA, PE direct, d'école, Instt., MA, PLP1, Certifié(e), Stagiaire, MI-SE, Administratif...) :
 Adresse personnelle :
 Tél. :
 Fonction et adresse établissement :
 Montant de la cotisation annuelle :
 Mode de paiement : chèque à l'ordre de Sud Education 29
 Je souhaite recevoir des informations régulièrement par mail
 J'accepte d'être le/la correspondant/e de Sud éducation 29 dans mon école/établissement :
 Date : Signature

Sud éducation 29 pourra utiliser ces renseignements pour adresser ses publications. Je demande à Sud éducation 29 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à Sud éducation 29.

La Résistance a construit les bases des solidarités modernes de l'Etat-providence (programme du Conseil National de la Résistance de 1944). Sarkozy règne sur la France de TF1, après vingt-cinq ans d'individualisme et d'anti-intellectualisme "brandu" en stratégie florentin d'une "realpolitik" de l'émotion et du ressentiment envers l'autre.

Parce que ce président prétend faire bouger les lignes de l'Histoire en faisant bouger les mots, parce que le démagogue est celui qui prétend allumer une bougie tout en organisant l'obscurité, parce que seuls l'esprit critique et la responsabilité citoyenne peuvent réhabiliter la politique dans le babill grégaire généralisé, je demande à pouvoir lire à nos élèves le témoignage d'une famille sans papiers dont les enfants ont été raflés à l'école, pour leur montrer que la France de 2007 qui sait trier les "choisis" et les "subis", règle ses pas sur la France de Vichy, celle qui a liquidé Guy Moquet et Jean Moulin.

Régis, professeur et citoyen

- de 600 €	6 €
+ de 600 €	15 €
+ de 750 €	27 €
+ de 900 €	45 €
+ de 1000 €	54 €
+ de 1100 €	64 €
+ de 1200 €	75 €
+ de 1300 €	87 €
+ de 1400 €	99 €
+ de 1500 €	112 €
+ de 1600 €	127 €
+ de 1700 €	142 €
+ de 1800 €	158 €
+ de 1900 €	174 €
+ de 2000 €	191 €
+ de 2100 €	209 €
+ de 2200 €	227 €
+ de 2300 €	246 €
+ de 2400 €	266 €
+ de 2500 €	287 €
+ de 2600 €	309 €
+ de 2700 €	331 €
+ de 2800 €	354 €
+ de 2900 €	378 €
+ de 3000 €	403 €
+ de 3100 €	429 €
+ de 3200 €	455 €
+ de 3100 €	482 €
+ de 3400 €	510 €
+ de 3500 €	539 €
+ de 3600 €	565 €

Salaires, Retraites, Services publics Grève interprofessionnelle le 20 nov.

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93. **Quimper** 2 Av. Y. Thépot, ☎ 02 98 53 04 16, sud.education29@laposte.net
 Permanence **Quimper**, jeudi 14H-17H, mardi 14H-17H, Brest, mardi 14H-17H, jeudi 9H-17H site : <http://sudeducation29.infn.fr/>

Sud éducation 29
 2, rue Amiral Nielly
 29200 Brest

Presse Distribbuee
 LA POSTE

Solidarités
 Union Syndicale

Brest CTC
 | Dispense de timbrage
 10/11/07
 déposé le

Morlaix
 Avec la **CGT, la CFDT, la FSU (SNUipp, SNES, ...), l'UNSA et FO, manifestations à 10h30 à Brest, Quimper et de faire reculer ce gouvernement.**
 la grève interprofessionnelle reconductible seule à même forme dans des Assemblées Générales afin de construire Sud Education 29 appelée à mettre en débat cette plate- (1993) et Fillon (2003).

Pour le droit à une retraite pleine pour tous, privé et public, après 37,5 annuités de cotisation et le maintien d'un taux de liquidation à 75% minimum. Pour l'abandon de toutes les décotes et l'abrogation des lois Balladur (1993) et Fillon (2003).

Contre la précarisation de l'emploi et la destruction de l'École Publique. Pour la défense des statuts, pour les recrutements à la hauteur des besoins définis par les personnels. Pour la titularisation sans condition de tous les salaires précaires.

Contre l'idéologie du "travailler plus pour gagner plus", contre le salaire au mérite. Pour une augmentation de 300 € pour tous.

Face à cette régression sociale programmée c'est tous ensemble qu'il faut lutter, c'est tous ensemble qu'il faut envisager les suites de la mobilisation, comme l'ont fait les cheminots et les agents de la Rap en reconduisant la grève au-delà du 18 octobre. Et cela tout simplement parce que la grève appartient à celles et ceux qui la font.

Lutter ensemble pour sauvegarder le service public

A l'initiative de quelques enseignants membres de SUD éducation et de la FSU, une réunion intersyndicale et inter établissements a eu lieu au lycée Chaptal de Quimper le 17 septembre dernier. Au départ, un constat commun : nous subissons tous les effets des attaques menées contre le système éducatif et le service public, comme les suppressions de postes, la gestion au moindre coût des ZR, contractuels, vacataires, la remise en cause des statuts, la détérioration de nos conditions de travail et de l'accueil des élèves, et l'érosion réelle de notre pouvoir d'achat, entre autres.

La recherche d'efficacité, de rentabilité, voire d'écono-

mie tout court devient l'objectif prédominant des déci-sions et arbitrages ministériels ou académiques et pas-sent par de véritables " logiques de bassin " faisant jouer la concurrence entre établissements.

Dans ces conditions, il est temps d'établir le contact entre nous tous et de nous organiser dans la durée, au-

A Queliverzan, on est tous solidaires

Brest, école Queliverzan, début du mois d'octobre 2007, l'arrivée d'un nouvel agent met le feu à la cantine. Cette personne se hurte tout de suite avec les deux titulaires en place à la cuisine depuis de nombreu-ses années en voulant s'affirmer , semble-t-il, d'une manière trop autoritaire. Le ton monte et les échan-ges verbaux sont vifs au point que le nouvel arrivé s'en plaint à sa hiérarchie. Il y ajoute des récrimina-tions d'ordre professionnel sur des procédures d'hygiène non respectées.

L'ambiance devient exécrable jusqu'à ce que l'un des titulaires se met en arrêt de maladie tandis que la seconde est, elle aussi, arrêtée pour des raisons familiales. Le service de cantine en est fortement perturbé et les directrice et direc-teur du groupe scolaire en parlent au principal intéressé. Celui-ci se sentant agressé se met à son tour en arrêt de maladie

En réponse , un des responsables administratifs de la mairie géant le personnel des écoles s'en prend au téléphone

A la demande de l'école, une réunion est organi-

sée entre les directrice et directeur du groupe et

les responsables de la mairie de Brest. Il ressort de cette discussion un fort parti pris en faveur du nouveua venu et l'impression que cet incident sert de prétexte pour régler des problèmes qui traitent. On reproche aux deux agents de ne pas respecter les procédures d'hygiène et de mettre

en danger la santé des enfants.

Les conseils des maîtres de maternelle et primaire redi-

gent alors un courrier commun adressé à la mairie de Brest afin de préciser sa position et soutenir les deux col-lègues très intégrées dans la vie de l'école. Malgré cela, elles sont convoquées le mercredi 24 octobre en mairie pour une " réunion de travail " qui justifie le refus de la présence d'un militant syndical à leur côté. A cette réunion, il leur est notifié qu'elles seraient déplacées de cantine pour faute professionnelle à partir de la rentrée de novembre.

Dès le lendemain, la mobilisation s'organise à

l'école et à partir du local de Sud où nous réus-

sissons à joindre au téléphone l'Adjoint aux affaires scolaires. Rendez-vous est pris pour le soir même à l'école après la fin des classes. A 17 h., représentante des parents d'élèves, personnels de service et ensei-gnants sont tous présents pour le moins injuste. Après quelques tergiversa-tions au sujet de la présence " indésirable " des personnels de service, nous avons pu exprimer notre dés-accord avec la décision abrupte et unilatérale de la mairie et nos craintes quant aux conséquences huma-nes.

Forcé est de dire que la mobilisation de tous a payé puisque dès le lendemain, les deux personnes incri-

minées apprennent officiellement que la sanction est levée. Preuve est donc faite que certains n'ont pas

Robert Boulais

Au lycée Vauban à Brest, la rentrée a été difficile. Suite aux mouvements de l'an 50 dans lequel il est dit que si l'on ensei-gne plus de huit heures dans une classe de moins de 20 élèves, on peut vous imposer une heure supplémentaire. Mais ceci ne concerne que les classes et Malgré cela, il manquait encore des heures. L'administration a utilisé toutes non les T.P. ou les groupes. Il l'a quand même appliquée à des groupes d'atelier les heures statutaires (y compris celles obtenues pour le soutien auprès d'élé-ves venant du lycée professionnel en 1ère STI ou en 1ère BTS). En ce moment, nous sommes en train de " bricoler " quelques cours à l'heure de seulement neuf collèges alors que cela aurait dû concerner à peu près tous les collèges d'atelier ? Le rectorat a sorti Heures Supplémentaires Effectives (HSE) pour assurer le soutien.

Ces mesures ne suffisant pas, le provi-seur adjoint a donc appliqué de façon

me la notion de classe en groupe, en toute illégalité apparemment ! Devant la réaction des profs : AG, réunion hou-

En réunion hier avec l'équipe de direc-tion", le chef d'établissement n'a pas caché que tout cela est dû aux suppres-sions de postes et que l'an prochain ce sera pire. Concernant la méthode, il a proposé d'associer les collèges l'an prochain. J'ai simplement dit que la transparence était indispensable mais que je me contenterai de dénoncer la pénurie, qu'il ne fallait pas compter sur moi pour gérer cette pénurie.

Francis Moal

revenant donc :
-la suppression des frais d'inscriptions, pour la gra-tuité de l'enseignement supérieur
-un fonctionnement démocratique de l'université : suppression des conseils centraux et mise en place d'assemblées générales décisionnelles afin que les décisions concernant les étudiant-e-s et les personnels soient débattues et prises en commun
-la ré-évaluation des critères de bourses et aug-mentation des aides sociales, dans l'attente de l'instauration d'un salaire social

L'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

l'instaurer des aides sociales, dans l'attente de

de ces dernières dans un lycée proche.

Informons-nous des spécificités et des modes d'action disciplinés que les nôtres et travaillons à des modes d'action tant des motions communes en CA ou en coordonnant de collèges pour contre la division : par exemple en adop-tant des motions communes en CA ou en coordonnant actions de terrain et démarches dans les instances de déci-sion, et la solidarité pourra exister en pratique !

Enfin, nous avons évoqué l'urgence citoyenne et repu-blicaine car les rafles de familles privées de titres de séjour s'accroissent sous nos yeux, au nom de " l'identi-té nationale ". Plus que tout, vigilance et résistance sur nos lieux de travail sont un devoir pour contre ces menées policières et inhumaines.

En espérant avoir pu faire émerger une dynamique collec-tive, rendez-vous fut pris pour d'autres assemblées à venir.

Régis Thomas

Lycée Vauban : DGH en baisse, dégradation des conditions d'enseignement

Concentration de façade au ministère : ce sera sans SUD éducation

dégradées pour l'ensemble des TOS et toujours plus de recours à l'emploi précaire quand la dernière rentrée a vu la mise au chômage d'un millier de non-titulaires.

Avec de tels projets, le ministre Darcos a beau jeu de vouloir se traduire par des régressions inacceptables dont les premières victimes seront les élèves des milieux populaires (avec ou sans-papiers), celles et ceux pour qui l'école constitue le moyen pri-vilégié d'accès au savoir et à la culture.

Moins de postes c'est encore davantage d'élèves dans les clas-ses, ce sont des options qui disparaissent pour ne plus exister qu'en centre ville -voire pas du tout- ce sont des aides réduites aux élèves encore fragilisés, des conditions de travail sans cesse

Directeur de la publication : PY Cuzon
Imprimé par nos soins
n° de CPPAP 04095 5 05227

